



---

# Une stratégie de responsabilité sociétale pour l'APSA

---

FICHES STRATÉGIQUES

# Préambule

Dans le cadre de la conception de sa politique de responsabilité sociétale, l'APSA, accompagnée par l'agence Les Petites Rivières, a identifié **5 axes d'engagement prioritaires** :

- La mobilité durable
- L'alimentation durable
- Les partenariats à impact
- L'implication des salarié.e.s dans les décisions
- L'utilisation raisonnée des ressources

Ces 5 axes sont **contextualisés et traduits en actions concrètes dans les fiches stratégiques** ci-après. Ce travail de synthèse repose sur **plusieurs piliers** :

- Une immersion de 3 jours sur les sites de l'APSA
- Les résultats d'un questionnaire largement diffusé aux résident.e.s, professionnel.le.s et autres parties prenantes
- 3 ateliers et 1 séminaire d'intelligence collective, réunissant professionnel.les et administrateur.rice.s de l'APSA
- Une benchmark des bonnes pratiques d'autres acteur.rice.s du médico-social sur les axes d'engagement identifiés

Ces fiches stratégiques proposent une **priorisation des actions** observées lors des phases de diagnostic et de consultation. Un travail préalable de mise en cohérence des idées, de synthèse et de filtre par souci de pragmatisme a été réalisé pour parvenir à ce résultat.

Les actions citées ont vocation à être traduites, ensuite, en **plan d'action détaillé** incluant :

- Des indicateurs chiffrés
- Un chiffrage de coût
- Un.e référent.e
- Un rétroplanning à court, moyen et long terme



# Mobilité durable

La mobilité durable consiste à satisfaire la liberté de déplacement des personnes tout en cherchant à diminuer l'impact des moyens de transport utilisés sur l'environnement.

## 1 Chiffres clés \*

**+ 31%**

Le secteur des transports est responsable de **31% des émissions** nationales de **gaz à effet de serre**.

**-71%**

Une voiture électrique émet **71% de CO2 en moins**, comparé à une voiture thermique.

**12 x**

A distance égale, la voiture est **12 fois plus polluante** que le vélo.

## 2 Inspirations

- **Co-voiturage** : APF France Handicap met à disposition des places de parking réservées aux salarié.e.s qui pratiquent le co-voiturage et une application de co-voiturage en interne afin de répertorier toutes les informations essentielles et d'identifier les personnes pouvant faire le même trajet et susceptibles de pouvoir co-voiturer.
- **Vélo** : L'Unapei 30 met à disposition de ses salarié.e.s des vélos d'entreprise ; APF France Handicap met en place le forfait mobilité durable et installe des parcs pour garer les vélos.
- **Transports en commun** : APF France Handicap aménage les horaires de travail permettant de faciliter le recours aux transports en commun ; l'ANRH met des navettes / minibus à disposition de ses salarié.e.s.

## 3 Etat des lieux

La mobilité est un sujet qui s'inscrit dans le quotidien des personnes accompagnées et des professionnel.les de l'APSA. Actuellement l'APSA utilise une **flotte de véhicules thermiques** mise à disposition des salarié.e.s. En fonction des services, les **trajets inter-sites sont nombreux**. Il faut également assurer le transport des personnes accompagnées. L'enjeu principal sur cette thématique consiste à **penser la mobilité durable au sein des établissements et services, tout en préservant la qualité d'accompagnement des personnes accompagnées**.

## 4

## Recommandations stratégiques

### Action #1 : Sensibiliser les professionnel.le.s

- **Organiser une formation à l'éco-conduite** pour les salarié.e.s
- **Chiffrer l'impact carbone des déplacements de l'APSA** : établir un bilan annuel avec une estimation de l'impact carbone des déplacements à l'APSA ; sensibiliser les salarié.e.s sur la façon de la diminuer

### Action #2 : Mutualiser les véhicules et les déplacements

- **Initier une dynamique de co-voiturage entre les professionnel.le.s de l'APSA** : procéder à un état des lieux des volontaires, créer une plateforme sur l'intranet de l'APSA pour que les salarié.e.s puissent partager leur trajet et trouver des co-voitureurs
- **Mutualiser les déplacements des groupes** : donner de la visibilité sur les activités par établissement et service, optimiser les déplacements pour éviter de mobiliser plusieurs véhicules non remplis

### Action #3 : Renouveler progressivement le parc automobile

- **Faire évoluer progressivement les contrats de leasing pour des véhicules hybrides**

### Action #4 : Encourager la mobilité douce

- **Créer dans tous les établissements et services des parkings à vélo et à trottinette** : avec des bornes de rechargement pour les équipements électriques
- **Mettre à disposition des salarié.e.s des vélos d'entreprise pour les trajets courts**



# Alimentation durable

L'alimentation durable est une alimentation viable sur le plan économique et social, qui préserve l'environnement, la santé et la diversité culturelle.

## 1

### Chiffres clés \*

**- 70%**

Un repas végétarien consomme **70 % d'eau en moins** qu'un repas omnivore.

**10 millions**

Chaque année, **10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées**, soit 15,3 millions de tonnes de CO2 émises pour rien.

**30kg**

**30 kg de déchets d'emballage alimentaire** sont générés chaque année par personne.

## 2

### Inspirations

- **Réduire le gaspillage alimentaire** : L'UNAPEI 30 organise 4 fois dans l'année une semaine de pesée des déchets alimentaires des sites de restauration des établissements ; APF France Handicap met à contribution les équipes cuisine pour mettre en oeuvre un contrôle du gaspillage alimentaire (valorisation des déchets et diminution des coûts) ; L'ANRH collecte les déchets dits "verts et alimentaires" pour les valoriser par du compostage.
- **Choisir des produits durables** : L'ADAPEI 69 établit des partenariats avec des producteurs locaux pour favoriser l'économie circulaire et réduire le coût carbone des transports ; APF France Handicap établit un cahier des charges qui détaille les critères visant un approvisionnement des produits basé sur la qualité, la diversité, l'originalité et la fiabilité des produits.
- **Préserver sa santé** : APF France Handicap sensibilise ses collaborateurs à l'importance d'une alimentation saine et utilise des affiches, des flyers, des animations ou des ateliers cuisine.

## 3

### Etat des lieux

L'alimentation durable est perçue par les professionnel.le.s de l'APSA comme **un axe d'engagement primordial car transversal**. Elle participe à la fois au bien-être, à la qualité de l'accompagnement des usagers (certains ayant le goût comme source principale de plaisir), à la préservation de l'environnement. De plus, des **bonnes pratiques individuelles** sont déjà déployées sur certains sites (composteurs, organisation d'ateliers cuisine, utilisation de plats en inox pour remplacer les barquettes plastiques).

## 4

## Recommandations stratégiques

### Action #1 : Sensibiliser les professionnel.le.s et les personnes accompagnées

- **Organiser des ateliers cuisine** (végétarien, légumes de saison...) **avec les personnes accompagnées**
- **Emmener les personnes accompagnées à la rencontre de producteurs locaux**
- **Créer un projet artistique et pédagogique** : condition animale, fruits et légumes de saison
- **Organiser des pesées alimentaires** : valoriser les efforts faits sur le gaspillage alimentaire
- **Créer un livre de recettes faciles** avec les légumes de saison pour les personnes accompagnées

### Action #2 : Réduire le gaspillage alimentaire

- **Donner les aliments non-consommés à des associations de revalorisation ou de récupération des déchets alimentaires**
- **Ajuster les quantités servies dans la restauration collective pour éviter le gaspillage**
- **Composter systématiquement les déchets alimentaires** : installer des composteurs en interne ou donner les déchets à des associations pour des fermes urbaines ; sensibiliser à l'utilisation des composteurs

### Action #3 : Élaborer des menus respectueux de l'environnement

- **S'appuyer sur l'expertise des cuisiniers pour concevoir des menus avec des légumes de saison**
- **Diminuer la consommation de viande et de poisson** : proposer plus d'un repas végétarien dans la semaine

### Action #4 : Diminuer l'utilisation d'emballages à usage unique

- **Réfléchir à une alternative pour les barquettes en plastique de la restauration collective**
- **Réduire les emballages à usage unique lors des achats** : acheter moins de produits transformés, acheter en vrac, faire appel aux producteurs locaux

### Action #5 : S'approvisionner auprès de producteur.rice.s locaux et bio

- **Favoriser les achats auprès de producteur.rice.s locaux et bio pour la restauration collective de l'APSA**
- **Encourager les personnes accompagné.e.s à participer à des activités de jardinage et à récolter des fruits et légumes pour confectionner des paniers bios** (Jardinature)



# Partenariats à impact

Il s'agit de tisser des liens de proximité avec les parties prenantes et/ou des acteur.rice.s externes pour renforcer la vocation sociale et/ou environnementale d'un projet et apporter de la valeur ajoutée à l'organisation.

## 1

### Chiffres clés \*

69%

69% des citoyen.ne.s considèrent les partenariats comme **source d'innovation et d'impact positif**.

9/10

9 organisations sur 10 sont engagées ou sur le point d'engager une démarche **achats responsable**.

57%

57% des responsables achats indiquent favoriser à travers leurs achats **"l'emploi dans le bassin local"**.

## 2

### Inspirations

- **Partenariats avec l'ESS** : l'ANRH dresse un état des lieux des besoins en matière de services généraux et établit un sourcing de fournisseurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à proximité de chacun des établissements. Elle généralise le tri des "5 flux" (bois, plastiques, métaux, verre, papier/carton) dans l'ensemble des établissements et fait appel à un prestataire de l'ESS. APF France Handicap fait aussi appel à un prestataire issu de l'ESS pour la collecte et la revalorisation de produits de seconde main.

## 3

### Etat des lieux

La thématique des partenariats à impact invite l'APSA à considérer dans un premier temps son **lien avec ses parties prenantes proches** (les aidants et les familles notamment). L'un des enjeux majeurs de l'organisation réside dans **l'ouverture de ses établissements et services sur l'extérieur**. L'APSA bénéficie d'une expertise unique : l'augmentation du nombre de partenariats externes lui permettrait de **faire rayonner la culture sourde**. Enfin, l'association a commencé une démarche vertueuse en choisissant un **fournisseur d'énergie verte** : elle peut poursuivre ses efforts sur d'autres thématiques.

## 4

## Recommandations stratégiques

### Action #1 : Sensibiliser à la déficience sensorielle et aux actions de l'APSA

- **Promouvoir les actions de l'APSA auprès du grand public** : organiser des rencontres et des ateliers de sensibilisation pour la journée internationale de la surdité ; Faire une courte vidéo présentant les actions de l'APSA ; organiser des rencontres dans d'autres établissements / organisations pour ouvrir l'APSA sur l'extérieur
- **Sensibiliser les partenaires** : proposer des formations pour les partenaires travaillant directement avec les bénéficiaires de l'APSA ; faire une courte vidéo pour présenter les actions RSE de l'APSA auprès des partenaires

### Action #2 : Développer une politique d'achats responsables tournée vers les acteurs locaux et/ou l'Économie Sociale et Solidaire

- **Procéder à un état des lieux des fournisseurs de l'APSA**
- **Identifier les segments d'achats sur lesquels des acteurs locaux engagés et/ou des acteurs de l'ESS sont présents**
- **Modifier les contrats progressivement pour remplacer les fournisseurs actuels par des fournisseurs engagés**

### Action #3 : Renforcer les liens de quartier avec le développement de nouveaux réseaux

- **Créer un annuaire partagé de partenaires avec lesquels l'APSA est déjà en contact**
- **Créer un comité de quartier pour le foyer d'hébergement** : échanger et sensibiliser sur les difficultés d'insertion des bénéficiaires de l'APSA
- **Organiser une fête / des portes ouvertes** pour faire découvrir les établissements et services de l'APSA ainsi que la déficience sensorielle
- **Renforcer les actions avec les associations locales (sportives, culturelles) et les liens avec les maisons de quartiers**



# Implication des salarié.e.s dans les décisions

Il s'agit de favoriser la transparence, la participation et la collaboration des collaborateur.rices d'une organisation, de façon à rendre son fonctionnement institutionnel le plus démocratique possible.

## 1 Chiffres clés \*

73 %

73 % des collaborateur.rice.s s'attendent à être mobilisé.e.s sur la **définition des axes prospectifs** de leurs organisations

12,5 %

Seuls 12,5% des **Conseils** ouvrent leurs postes d'administrateurs à **des représentants des salarié.s**

86%

86% des **entreprises** estiment qu'une démarche de **qualité de vie au travail** leur permet de mieux atteindre leurs objectifs.

## 2 Inspirations

- **Gouvernance démocratique** : l'Adapei 33 possède un conseil d'administration qui est à la fois constitué de parties prenantes internes et externes (personnes accueillies, parents proches, représentants d'association et organismes partenaires) ; la gestion d'APF France Handicap s'appuie sur une gouvernance démocratique garantissant la représentation majoritaire de personnes en situation de handicap au sein du conseil d'administration, elle maintient aussi la composition majoritaire des personnes en situation de handicap dans ses instances de gouvernance.

## 3 Etat des lieux

Les professionnel.le.s de l'APSA sont réparti.e.s en différents pôles / services et oeuvrent sur des établissements différents. Actuellement, les salarié.e.s bénéficient de relations de proximité avec leur cadre hiérarchique, peuvent s'exprimer lors de la réunion d'expression des salariés et sont représentés au sein de leur établissement ou service par des représentants de proximité et au sein de l'APSA par des élus qui siègent au CSE et dans diverses commissions (CSSCT, Formation, Bonnes Pratiques). Certaines équipes ont développé un sentiment d'appartenance singulier propre à leur pôle et/ou service. L'un des enjeux majeurs de l'APSA sur cette thématique est **de créer un environnement propice au développement d'un sentiment d'appartenance commun** pour tous.tes, et d'aller plus loin dans **l'implication des salarié.e.s dans les décisions de l'association**.

## 4

## Recommandations stratégiques

### Action #1 : Sensibiliser les professionnel.le.s à la participation

- **Proposer des temps de sensibilisation des professionnel.le.s à l'importance de la participation au sein d'une organisation** : expliquer pourquoi c'est important et ce que la participation permettrait d'améliorer au sein de l'association
- **Mettre en place des opportunités de participation sur des sujets du quotidien** ; acculturer progressivement les professionnel.le.s à la thématique

### Action #2: Partager une culture commune de travail

- **Proposer aux nouveaux salarié.e.s une visite des entités de l'APSA** : organiser des rencontres inter-établissement et inter-service au format portes ouvertes internes
- **Mutualiser les bonnes pratiques des établissements et services** : diffuser une newsletter qui partage les bonnes pratiques des établissements et services en matière de RSE, les bonnes pratiques métiers et communiquer sur les temps de rencontres
- **Organiser des groupes de travail métier**

### Action #3 : Impliquer les salarié.e.s dans des projets transverses

- **Organiser des groupes de retours d'expérience thématiques sur des projets transverses** comme celui de la RSE
- **Installer un tableau / une boîte à idée pour laisser les salarié.e.s s'exprimer et proposer des pistes d'amélioration à l'APSA**

### Action #4 : Augmenter la visibilité des salarié.e.s sur la stratégie

- **Partager un calendrier des grandes échéances de décision pour l'APSA**
- **Impliquer les salarié.e.s dans les modes de communication interne et externe** : identifier les bons canaux et formats de communication



# Utilisation raisonnée des ressources

Une gestion raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, biomasse végétale et animale) est une gestion qui permet à ces ressources de se renouveler et d'être conservées de manière pérenne, sans être menacées par la surexploitation.

## 1 Chiffres clés \*

1/5

En France, **1 litre d'eau sur 5** est perdu à cause de fuites dans les réseaux de distribution.

62%

Les entreprises et les collectivités consomment **62% de l'énergie totale consommée** en France.

40

Un salarié du tertiaire consomme en moyenne **40 litres d'eau par jour**.

## 2 Inspirations

- **Maîtrise énergétique** : l'Unapei 30 a signé un contrat patrimonial encadrant le financement des conversions de système de chauffage en énergies renouvelables. Les établissements de l'association concernés bénéficieront d'une aide financière (80%) pour la réalisation des travaux : un dispositif qui permet à l'association de rénover son patrimoine. L'Adapei 33 a fait le choix des énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, rafraîchissement par géothermie), a mis en place un bilan énergétique de ses bâtiments, mis en oeuvre une correction isolante et des équipements électriques basse consommation
- **Réduction des déchets** : l'Adapei 33 s'engage pour la réduction de la consommation de papier et la mise en place du recyclage systématique dans les bureaux, elle remplace les gobelets papier par des eco-cups et met des composteurs à disposition sur ses sites.
- **Bilan carbone** : APF France Handicap réalise un bilan carbone pour hiérarchiser et prioriser les axes d'amélioration de ses structures.

## 3 Etat des lieux

L'utilisation raisonnée des ressources se traduit avant tout par des **pratiques individuelles** au sein de l'APSA. Certain.e.s professionnel.le.s ont une bonne connaissance de ces sujets et ont à coeur de les transmettre, par exemple via des **"ateliers récup" avec les personnes accompagnées**. L'enjeu de l'APSA est, dorénavant, de mettre en valeur ces bonnes pratiques et de **porter ces sujets à l'échelle de l'association**. La **gestion de l'eau et de la consommation d'énergie** sont aussi des enjeux clés de l'organisation.

## 4

## Recommandations stratégiques

### Action #1 : Sensibiliser les professionnel.le.s et les personnes accompagnées aux éco-gestes

- **Partager des bonnes pratiques** aux professionnel.le.s sur l'utilisation du chauffage et de la climatisation de manière écologique ; sur les économies d'eau et d'énergie
- **Partager les astuces des professionnel.les** : via une newsletter, des flyers ou des affichages dans tous les établissements
- **Organiser des ateliers pour les personnes accompagnées** pour les sensibiliser à la thématique

### Action #2 : Promouvoir la consommation responsable

- **Proposer des ateliers "Faire soi-même"** aux salarié.e.s comme aux personnes accompagnées
- **Acheter des produits écolabellisés** (fournitures de bureau et produits d'entretien par exemple)

### Action #3 : Initier une démarche de gestion de l'eau et de l'énergie

- **Faire un état des lieux de la consommation** en eau et en énergie sur chaque établissement et service
- **Installer des réducteurs de pression d'eau et de capteurs sur les robinets**
- **Installer des détecteurs de mouvement ou des minuteurs pour l'éclairage** dans les lieux de passage
- **Mettre en place un système de récupération d'eau de pluie**

### Action #4 : Dresser le bilan carbone de l'APSA

- **Se fixer des objectifs de réduction**
- **Se faire accompagner par un prestataire sur la démarche**
- **Communiquer sur l'état des lieux et sur les pistes de progression**

### Action #5 : Systématiser la démarche de tri et de réduction des déchets

- **Installer progressivement des bennes sur tous les sites pour systématiser le tri des 5 flux** (papier/carton, métal, plastique, verre, bois)
- **Proposer aux personnes accompagnées des ateliers de sensibilisation au tri et à la revalorisation de certains déchets**